



CONSEIL D'ADMINISTRATION

Procès-verbal

Réunion du 16 avril 2024

Présence en visioconférence

Clovis AUGUSTIN, Bertrand GUIBERT, Nicolas HAMEL, Caroline PORCABEUF

Absent justifié : Karine AUGUSTIN

Ordre du jour

- Modifications des statuts
- Choix de l'assurance Dragons de Glace
- Point sur le budget
- Point sur les tournois en cours
- Organisation des matchs/ tournoi préparatoire



Modifications des statuts

Article 5 : ADMISSION ET ADHESION

Pour faire partie de l'association, il faut adhérer aux présents statuts, être agréé par le conseil d'administration et s'acquitter de la cotisation dont le montant est fixé par l'assemblée générale.

Les parents des mineurs ou tuteurs sont membres **adhérents** de l'association dès lors qu'ils se sont acquittés du montant de la cotisation.

Les bénévoles et les dirigeants sont considérés comme adhérents de fait et n'ont pas l'obligation de s'acquitter du montant de la cotisation. La liste des bénévoles et des dirigeants est établie à chaque activité de l'association et est validée par le conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra refuser des adhésions.

L'association s'interdit toute discrimination, veille au respect de ce principe et garantit la liberté de conscience pour chacun de ses membres.

Clovis AUGUSTIN indique que les bénévoles donnent du temps à l'association et par ce fait, nous offrons la cotisation annuelle du montant fixée par l'assemblée générale (15€ pour 2024).

De plus, pour les couvrir en cas d'accident, l'assurance souhaite pouvoir les identifier.

Les membres présents votent à l'unanimité la modification des statuts.

Cette modification fera l'objet d'un vote à l'assemblée générale.

Choix de l'assurance Dragons de Glace

Il s'avère que tous nos adhérents sont couverts par l'assurance MAIF de la FFRRS via leur licence. Cependant, tous les bénévoles non licenciés ne sont pas assurés. C'est pour cela que nous proposons une assurance MAIF qui viendra couvrir tous les bénévoles.

La MAIF assure de 1 à 50 bénévoles en responsabilité civile et des dommages de leurs biens et corporels.

Des frais d'adhésion de 5€ sont à prévoir et la cotisation attentat de 6€50 pour 2025.

Les membres présents votent à l'unanimité le choix de l'assurance.



Point sur le budget

Nous avons actuellement 60 adhérents dont 9 dirigeants bénévoles.
765€ ont été récoltés.

Nous pouvons prévoir un budget de 100 € pour les collations et le diner des joueurs le samedi soir.

Caroline PORCABEUF et Karine AUGUSTIN se mettent en contact pour l'organisation du diner.

Le sponsor OCTADIAM prend une grosse partie des achats de communication, l'achat de 5 Maillots JOKER et de 20 palets, soit une valeur de 674€19.
Merci OCTADIAM.

Le sponsor PROSHOP nous a accompagnés encore cette année pour la création de nos textiles. Nous ne pouvons pas estimer le coût du temps passé par PROSHOP pour les conceptions.
Merci PROSHOP.

Nous avons relancé le sponsor IC2F.

Point sur les tournois en cours

Nous engageons 5 équipes sur le tournoi de Valence.

U13 : il manque 1 joueur pour atteindre les 10+1 joueurs

U15 : complet (11+1)

U17 : complet (11+2)

U17 féminine : il manque 2 joueuses pour atteindre les 9+1 joueuses

U20 : complet (7+3)

Nous nous sommes associés à DateEtSignature pour monter une équipe junior 2003 à 2008 pour le tournoi de Grenoble les 5 au 7 juillet.

A ce jour, il nous manque un joueur pour atteindre les 8+1 joueurs. Peu de joueurs se sont acquittés des frais de participation. Ils seront relancés.



Organisation des matchs/ tournois préparatoires

Des entrainements sont proposés à Breuillet, Pont du fossé et Ris Orangis.

Nous attendons un retour de Lyon, Nice et Seynod pour les entrainements.

Nous allons organiser des matchs de préparation et peut être un tournoi sur Pont du fossé ou proche Grenoble ainsi qu'en Ile de France.

Président
Les Dragons de Glace FRANCE



Clovis AUGUSTIN

PV approuvé le 17 mai 2024